

"On ne peut à la fois parler d'Europe et être contre le pool" dans Il Giornale d'Italia (13 juin 1950)

Légende: Le 13 juin 1950, le quotidien italien Il Giornale d'Italia analyse les difficultés à surmonter pour créer la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: Il Giornale d'Italia. 13.06.1950. [s.l.]. "Non si può parlar d'Europa ed esser contro il Pool", auteur:G.Solari Bozzi.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/on_ne_peut_a_la_fois_parler_d_europe_et_etre_contre_le_pool_dans_il_giornale_d_italia_13_juin_1950-fr-d95cb365-5e01-44bc-a8c4-7e14e4c4f197.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

On ne peut à la fois parler d'Europe et être contre le pool

La contre-proposition britannique annule presque l'efficacité de l'Union

De notre correspondant

Paris, 12. – Dans les sphères du pouvoir français, on note une préoccupation réelle quant à la décision que vont prendre les milieux industriels concernés lorsqu'ils seront invités à se prononcer sur le plan Schuman. En effet, on prévoit qu'une forte opposition sera lancée au parlement lorsqu'il s'agira de ratifier les accords sur le pool entre la France et les autres pays membres.

L'existence d'un tel courant hostile à ce projet de loi n'a jamais eu d'égal: cela ne fait que démontrer à quel point les appréhensions sont grandes et à quel point l'opinion publique française ainsi que celle des autres pays occidentaux n'est pas encore prête à accepter l'idéal «européen» et à sacrifier pour cet idéal les considérations de nationalisme économique.

Beaucoup de gens affirment être de bons «Européens»; mais quand il s'agit d'accepter les risques et les conséquences de ce principe, commencent les tergiversations et le moindre sacrifice apparaît alors intolérable.

Il est temps maintenant pour les gouvernements, les industries sidérurgiques concernées et même les nations en général de se prononcer clairement pour ou contre l'Europe. Plus concrètement, on peut dire que si l'on croit en l'Europe, alors on doit accepter le plan Schuman qui constitue la première tentative véritable et révolutionnaire visant à transformer les paroles en actes. On peut, bien entendu, être contre le plan Schuman, mais dans ce cas, il faut avoir la franchise nécessaire pour ne plus parler d'«Europe».

Prenons l'exemple des Anglais qui restent cohérents avec eux-mêmes et qui s'opposent, comme à l'accoutumée, à cette mise en commun de la production sidérurgique européenne (soit en émettant des réserves soit en prenant des précautions), ainsi demeurent-ils fidèles à leur politique réputée «anti-européenne». Pour eux, il n'y a pas lieu d'avoir des surprises et des indignations quant à l'action du gouvernement travailliste puisque celui-ci refuse d'assumer le plan Schuman.

À Paris, d'aucuns ont noté que le projet français n'a bénéficié ni d'une préparation adéquate, ni d'éclaircissements susceptibles de dissiper les préoccupations fondées auxquelles nous avons fait allusion.

En effet, le Quai d'Orsay n'a fourni aux gouvernements invités à participer aux négociations, qui commenceront le 20 juin, aucun texte écrit contenant les points principaux du projet. Le Quai d'Orsay a volontairement voulu entretenir le flou et a dit aux diplomates qui demandaient quelque chose de concret de s'adresser à leurs gouvernements respectifs; tout cela pour laisser le champ de discussion grand ouvert entre les pays qui ont accepté le principe du pool et qui participeront aux négociations.

C'est une position louable, toutefois il ne faut pas s'astreindre à penser qu'un document explicatif sur lequel se baseraient les négociations constituerait une entrave à la liberté de discussion.

Une faille qui a donné aux Anglais le prétexte de se mettre à l'écart en disant presque: avant de m'y engager, je veux d'abord y voir plus clair. C'est alors que le gouvernement français a répliqué en annonçant que le fait de participer aux négociations n'avait nulle autre signification que celle de s'engager à accepter le principe du pool.

Cette faille française a donc contribué à donner lieu à des équivoques dont ont profité les Anglais. Parmi celles-ci, l'équivoque des cartels du pool, qui est en soi une grosse erreur vu que les cartels sont contrôlés par des industriels et visent à maintenir les prix à leur niveau maximum, alors qu'ici il s'agit d'un accord entre les gouvernements visant au contraire de maintenir les prix à leur niveau minimum.

D'autres équivoques ont surgi, notamment celle du caractère que devra prendre l'autorité supranationale qui

sera chargée du contrôle du secteur de la sidérurgie dans les pays participants. Ici encore, les Anglais n'ont pas manqué de semer la confusion en proposant en substitution à cette autorité un comité «national». Un non-sens étant donné l'esprit «européen» du projet Schuman qui implique que les pays renoncent partiellement à leur souveraineté: cette autorité dispose en effet de pouvoirs illimités sur l'entièreté du territoire économique du pool et peut par exemple ordonner la fermeture des mines françaises car l'extraction du charbon y est plus chère que dans la Ruhr, édicter des limitations ou des suppressions de quelques productions même si elles sont jugées indispensables à l'économie nationale; en somme elle peut prendre toutes les mesures qu'elle croit être opportunes pour la rationalisation de la sidérurgie européenne, etc.

La contre-proposition britannique exclut, par contre, ce caractère supranational de l'organe de contrôle en question et se met alors en contradiction par rapport au principe même sur lequel est basé le projet Schuman, qui se verrait ainsi amputé de l'un de ses principaux piliers de soutènement.

Aujourd'hui, il est impossible de prévoir l'issue de la proposition Schuman, pour les raisons suivantes: 1) Nous devons d'abord voir (et cela lors des prochaines négociations) en quoi la proposition consiste concrètement; 2) Nous devons attendre jusqu'à ce que chacun des pays participants aux négociations ait fait une étude approfondie sur les réelles possibilités que propose son industrie du charbon et du fer, afin de juger si l'adhésion au pool ne représente pas une catastrophe pour l'économie nationale ou si les pertes éventuelles peuvent être compensées par d'autres avantages.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de sacrifices héroïques pour l'idéal européen, mais de sacrifices raisonnables et supportables chaque fois qu'on est sûr de pouvoir en tirer un bienfait pour tous.

G. Solari Bozzi